



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Date : 27 avril 2022

Lieu : Présentiel et par téléconférence (ZOOM)

Heure de début : 9 h 45 mn Heure de Fin : 11 h 23 mn

OBJET

Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

Présents	Copie pour information
- Dr. AMETHIER Solange - Dr KAMARA Laurence - Dr. OUATTARA Sanga - Mme YAPI Dorothée - Mme N'GUESSAN Pulchérie	▪ Membres du Bureau Exécutif ▪ Equipe Pays Fonds Mondial ▪ Membres du CCM Côte d'Ivoire
Membres Excusés : - Dr. BOGUIFO Charles - Mme SIDJE Léontine	

ORDRE DU JOUR

Présidée par Dr. AMETHIER Solange, Présidente du CCM-CI, la réunion du Bureau Exécutif du mois d'avril 2022, s'est tenue aussi bien en présentiel et en virtuel.

Après les mots de bienvenue, Mme la présidente a demandé au Secrétaire permanent de rappeler l'ordre du jour de la rencontre.

Ordre du jour

- 1- Validation du CR de la réunion du 15 mars 2022
- 2- Informations
- 3- Organisation de l'AG de revue des subventions
- 4- Choix d'un garage pour le CCM
- 5- Divers

L'ordre du jour proposé n'a pas connu d'amendement

1- VALIDATION DU COMPTE RENDU (CR) DE LA REUNION DU BE DU 15 MARS 2022

Des observations ont été apportées à la proposition de Compte Rendu de la réunion du 15 mars 2022 telles que :

- Reformuler la phrase qui contient « faute de frappe » ;
- Corriger « présidence » en présidente
- Mettre un accent sur le mot « rétro »
- Mettre le S de « santé » en majuscule
- Compléter le nom de Mme la gestionnaire, etc..

Sous réserve de la prise en compte de ces observations, le Bureau Exécutif a validé la proposition de Compte Rendu de la réunion du BE du 15 mars 2022.

RECOMMANDATION

- Finaliser le CR de la réunion du 15 mars 2022
- Diffuser le CR de la réunion par toutes voies de communication

2- INFORMATIONS

Plusieurs informations ont été présentées aux membres du Bureau Exécutif. Ces informations diverses couvrent la période du 05 mars au 26 avril 2022.

Il s'agit pour les activités du CCM-CI de :

- L'organisation de l'AGE d'information du démarrage du processus de renouvellement des instances,
- La visite de site du comité de suivi stratégique
- Des réunions d'informations du secteur de la société civile et du secteur privé pour partager les informations relatives au processus de renouvellement des membres issus de ces secteurs au CCM-CI.
- De la mission du Fonds mondial qui a permis à l'équipe pays de prendre contact avec les autorités sanitaires, les acteurs de mise en œuvre et l'équipe du CCM-CI. Ce fût l'occasion pour le gestionnaire de portefeuille de faire le bilan à mi-parcours des subventions. A cette occasion une visite de site Chaîne d'approvisionnement de l'Equipe pays a été organisée dans la région du GBÊKÊ

Pour les activités des partenaires plusieurs réunions et ateliers ont été organisés à savoir :

- L'atelier avec le PNLca pour la mise en place de la feuille de route sur l'intégration du dépistage du CCU dans la prochaine subvention du Fonds mondial,
- La cérémonie officielle de la JMLT,
- L'atelier d'élaboration du malaria opération plan 2023,
- La réunion du comité élargi de la lutte conjointe TB-VIH avec le PNLT
- L'atelier d'élaboration des termes de Référence des structures bénéficiaires de la subvention,
- l'atelier d'élaboration des termes de référence des structures bénéficiaires de la subvention RSS NFM3, etc...

Après cette présentation, les membres du BE ont souhaité que les informations manquantes soient rajoutées à savoir :

- La cérémonie de lancement de la dissémination du Mémoire Economique Pays (CEM) sur la Côte d'Ivoire organisé par le Ministère de l'Economie et des Finances, puis

la Banque Mondiale. La rencontre a eu lieu le 10 mars 2022 à l'immeuble SCIAM et le CCM-CI a été représenté par Dr. KAMARA Laurence.

- La participation du 1^{er} Vice-président à la réunion du Bureau de la Circonscription Africaine (BCA) du 27 au 29 avril 2022 à Addis Abeba en Ethiopie. Cette réunion avait pour objectif de faire le point de l'existence des cinq années du BCA, d'échanger sur la répartition des fonds entre les trois pathologies et faire le point des engagements des différents pays.
- Le 26 avril 2022, la participation de Mme la Présidente à (Validation du plan COP 2022 du PEPFAR)

RECOMMANDATIONS

- Rajouter les informations manquantes et finaliser le fichier.

ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le 11 mai 2022, est prévue une Assemblée Générale Ordinaire de revue des programmes. Le Secrétaire Permanent a soumis donc à l'appréciation des membres du BE le canevas des présentations des PR pour avis.

La proposition de canevas n'a pas trouvé d'observations. Toutefois, il a fait remarquer que cette AGO, se tiendra sur toute une journée de 8 heures 30 à 17 heures.

Le BE souhaite qu'également soit présenter les difficultés sur le cofinancement, afin d'évaluer l'appui nécessaire à apporter au dit dossier.

Après cette présentation, le Bureau Exécutif a souhaité que la réunion se tienne dans la grande salle de l'ONUSIDA.

Pour ce faire, Mme la Directrice Pays de l'ONUSIDA, a demandé qu'un Email de sollicitation de la salle lui soit adressé.

RECOMMANDATION

- Transmettre un Email de sollicitation de la salle de l'ONUSIDA pour la tenue de l'AGO du 11 mai,
- Transmettre les Emails d'invitations aux membres pour la tenue de l'AGO du 11 mai 2022,
- Transmettre un Email d'invitation au PR pour leur participation à l'AGO de revue des programmes en leur transmettant le canevas de présentation validé par le BE.

CHOIX D'UN GARAGE POUR LE CCM-CI

M. le Secrétaire permanent a exposé sur les difficultés rencontrées avec le garage sélectionné au cours de l'année 2021 pour la maintenance des véhicules du CCM-CI. Il souhaite alors qu'un nouveau processus soit entamé en vue de choisir un nouveau prestataire.

Sur ce fait, le BE n'a trouvé aucun inconvénient.

RECOMMANDATION

- Entamer le processus de sélection d'un nouveau garage pour la maintenance des véhicules du CCM-CI

DIVERS

Mme la présidente du CCM-CI a soumis à l'avis du BE l'organisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour discuter du changement du statut du CCM-CI. Il s'agit de proposer de passer d'une association simple à une association d'utilité publique.

Les conclusions de l'atelier du CCM-CI à DABOU et les recommandations du consultant du CCM-Evolution vont dans ce même sens, afin de donner plus d'autonomie à l'Instance, de garantir la mission du CCM-CI et l'atteinte des objectifs.

Les membres du BE ont dit ne pas y trouver d'inconvénients, mais proposent que la présentation qui sera faite aux membres de l'AG soit plus explicite et expose les avantages et les inconvénients de passer d'un statut à un autre.

Cette AGE sera organisée le mercredi 18 mai 2022.

Dr. KAMARA a souhaité que le mail relatif à la création d'un comité éthique lui soit retransmis avec toute la documentation.

Elle a souhaité avoir des informations sur le CRC OCAL pour lequel elle avait été élue en début de mandat.

Sur ce point, le Secrétaire permanent a rappelé que ce projet Abidjan Corridor Lagos n'avait plus de financement, les activités de ce projet sont désormais menées par le PR PNLS.

Sur ce, Mme la Présidente a remercié tous les participants à la rencontre avant de mettre un terme à la réunion du mois d'Avril 2022.

RECOMMANDATION

- Organiser une AGE le mercredi 18 mai 2022 pour soumettre le changement de statut aux membres de l'AG
- Préparer une présentation bien explicite sur le processus de changement de statut
- Transmettre les documents et Email relatifs à la création d'un comité éthique au BE

Rédigé le 27 avril 2022

par Pulchérie N'GUESSAN

Validé le : 17 mai 2022

Dr. AMETHIER Solange

Signature :

